



PATRONAT

Primaires au Medef : une « régression démocratique », selon Laurence Parisot



Laurence Parisot, présidente du Medef, et Jean-François Roubaud, président de la CGPME.

Le patronat accepte de négocier sur le partage de la valeur ajoutée

Premier pas. La délibération sociale sur la modernisation du dialogue social débouchera bien sur des négociations, comme le souhaitent les syndicats. Le patronat l'a confirmé hier, lors de l'ouverture de la délibération. Le dialogue social et la mesure de la représentativité dans les TPE (moins de 10 salariés) feront l'objet d'une négociation spécifique, avec une délégation patronale menée par Benoît Roger-Vasselin (Medef). Une autre négociation, menée par Patrick Bernasconi (Medef), réunira les questions liées à la gouvernance, l'évolution des institutions représentatives du personnel (IRP), les parcours

professionnels des responsables syndicaux et le partage de la valeur ajoutée. Les syndicats ont tous salué ce premier pas mais les discussions seront difficiles, en raison notamment des divergences au sein du patronat. Sur le partage de la valeur ajoutée, le Medef reste très réservé sur un élargissement de la discussion au-delà de la seule refonte des mécanismes d'épargne salariale. Le patronat a aussi souligné, hier, sa volonté de revoir les seuils de mise en place des IRP, perçus comme un « frein à l'emploi ». La négociation devrait s'ouvrir le 19 octobre, après une réunion intermédiaire le 6.

Si le calendrier politique sera marqué, l'an prochain, par les élections régionales, l'agenda des représentants patronaux sera, lui, particulièrement encombré : toutes les grandes organisations - Medef, CGPME, UPA, chambres des métiers, chambres de commerce et d'industrie - renouvelleront leur exécutif. Avec des mandats allant de trois à cinq ans, c'est un hasard du calendrier, mais qui fait déjà réagir les états-majors. Première passe d'armes : la présidente du Medef, Laurence Parisot, a sèchement fermé la porte, hier, à la proposition d'un patron de PME, Thibault Lanxade, d'organiser une « primaire des challengers » pour lui faire face lors de l'élection, en juin ou juillet l'an prochain. « *Le système d'élection à la présidence du Medef est le plus démocratique qui soit et la formule proposée par cette personne serait une régression démocratique. Aujourd'hui, tout le monde peut se présenter* », a-t-elle jugé, alors que le Medef ne veut engager la campagne qu'au printemps.

Une réaction jugée « vindicative et blessante » par l'entourage de Thibault Lanxade, et qui laisse augurer une campagne accrocheuse. Pour l'heure, toutefois, seules des rumeurs de candidature, jusqu'ici démenties par les intéressés (Geoffroy Roux de Bézieux, Xavier Fontanet, Denis Kessler, etc.), ont émergé. Et certains parient déjà sur une réélection très facile (pour trois ans dans le cas d'un deuxième mandat) de Laurence Parisot. « *Le patronat ne vire pas un sortant qui se représente* », explique un bon connaisseur.

Changements de têtes prévus

A l'occasion de la réunion mensuelle de son comité de directeurs, la CGPME lance aujourd'hui son processus électoral de manière plus discrète. L'élection aura lieu en janvier et Jean-François Roubaud, qui préside l'organisation depuis 2002, est candidat à sa succession. A l'Union professionnelle artisanale

(UPA), en revanche, le renouvellement est assuré puisqu'il est programmé : en vertu de la règle de présidence tournante entre les trois confédérations, Jean Lardin, président de la Capeb (bâtiment), succédera à Pierre Martin à partir du 21 janvier.

Des changements de tête plus nombreux sont attendus dans les chambres de commerce et d'ind-

Les élections patronales en 2010

Janvier : présidence tournante à l'UPA, élection à la CGPME.

Juin ou juillet : élection au Medef.

Octobre : élections dans les chambres de métiers et les chambres de commerce et d'industrie. Les présidents de ces instances éliront ensuite le président de leur organisation au niveau national (Assemblée permanente des chambres de métiers et Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie).

industrie. Avec la réforme consulaire, les élections, qui devaient avoir lieu le mois prochain, ont été repoussées à juin l'an prochain. Et un nouveau délai devrait être accordé jusqu'en octobre 2010. De nombreuses chambres territoriales et régionales devraient alors changer de main, avant d'élire le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). A la tête de l'instance nationale depuis 2001, Jean-François Bernardin ne se représente pas. Pour lui succéder, le nom du premier vice-président actuel, André Marcon, est cité, mais il n'est pas officiellement déclaré. Les chambres de métiers voteront aussi en octobre 2010 pour élire leurs dirigeants dans les instances territoriales, puis à la tête de l'Assemblée permanente des chambres de métier (APCM), aujourd'hui présidée par Alain Griset.

VÉRONIQUE LE BILLON